

#Prévoyance

**43% DES MÉDECINS
EN INVALIDITÉ LE SONT
À CAUSE D'UN BURN-OUT**

TRADUCTION

**ÇA N'ARRIVE PAS
QU'AUX AUTRES.
VOTRE PRÉVOYANCE
VOUS COUVRE-T-ELLE
SANS CONDITION ?**

BRANCHET

L'ASSURANCE DES MÉDECINS

GRUPE VERSPIEREN

UN CONTRAT COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE, POUR QUOI FAIRE ?

- Pour **pallier** l'insuffisance du régime obligatoire des médecins libéraux.
- Pour **préserver** votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail momentané ou durable.
- Pour **assurer** une sérénité financière à vos proches en cas de décès.

LES POINTS FORTS DE BRANCHET

- Conseil
- Contrat sur mesure
- Tarifs négociés et déduction fiscale
- Gestion de qualité

QUEL CONTRAT ? POUR QUELS BESOINS ?

Nous proposons une approche pragmatique et progressive avec un diagnostic et une solution sur mesure.

LE DIAGNOSTIC

- Analyse de votre situation, de **vos besoins**.
- Décryptage des conditions générales par un professionnel et focus sur **les points de vigilance**.
- Conseil :
 - Validation de **la pertinence** de la couverture existante, le cas échéant.
 - Accompagnement dans le choix d'une solution **sur mesure**.

LA SOLUTION

- **Sur mesure**, adaptée à vos besoins et à votre exercice professionnel.
- **Différenciante** : prise en compte des aspects qualitatifs et quantitatifs (vos niveaux de garantie).
- Disposant des **meilleurs standards du marché**.
- Bénéficiant de **tarifs préférentiels**.
- Avec des **procédures d'adhésion simplifiées** et la qualité de gestion du Cabinet Branchet.

ET SI ON EN PARLAIT ?

POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ-NOUS

AU 04 76 18 13 00

prevoyance@branchet.fr

WWW.BRANCHET.FR

#BranchetParIntérêt

BRANCHET

L'ASSURANCE DES MÉDECINS
GROUPE VERSPIEREN